COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation : 18 septembre 2024 Date de l'affichage : 18 septembre 2024 Nombre de conseillers en exercice : 68

Nombre de conseillers présents : 45 + 12 pouvoirs

Nombre de conseillers votants : 57

OBJET : HGI - AVENANTS AUX CONVENTIONS D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT DE LA CAF POUR LA PERIODE DU 01/01/2022 AU 31/12/24

Numéro de la Délibération: 260924-DC-105

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six septembre, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Noailles, sous la Présidence de Monsieur Pierre DESLIENS.

Etaient présents :

Mmes Dominique MARGERY, Isabelle VILAREM, Marie-France SERRA, Nathalie SABOT, Caroline MARTIN, Josiane VANDRIESSCHE, Annie BLANQUET, Christelle GAUVIN, Marianne LEMOINE, Caroline BILL, Nathalie GALINDO, Christèle MARIN, Angélique ANDRE.

MM. Pierre DESLIENS, Patrice CREPY, Philippe MARECHAL, Mickaël DEQUIN, Jean-Jacques DUMORTIER, Francis CHABLE, David LAZARUS, Patrice GOUIN, Marc VIRION, Rafaël DA SILVA, Guillaume NICASTRO, Alain GUERINET, Hubert CABORDEL, Jean-Pierre CHATRON, Jean-Marie NIGAY, Marc LAMOUREUX, Sébastien FERNET, Pascal POULET, Ludovic GORINE, Alain ARNOLD, Bernard ONCLERCQ, Gérard AUGER, Benoît BIBERON, Alain DEVOOGHT, Bruno CALEIRO, Patrick VONTHRON, Olivier DOUCHET, Daniel VEREECKE, Gérard CHATIN, Christophe DURAND, Pascal WAWRIN, Guy LAFOREST.

Etaient absents:

Mmes Christine MARIENVAL, Carine LUGEZ, Lydia BORDERES, Doriane FRAYER, Maud MATHONAT, Viviane AKAKPOVI, Danielle DEBLIECK, Michèle BRICHEZ, Nadia MORIA, Véronique PAUL, Françoise TESTART, Colette DEWEZ.

MM. Kévin POTET, Gérard PIEUX, Pierrick LOZE, Jean-Louis GOUPIL, Charles-Antoine de NOAILLES, Denis JACOB, Thierry DEVILLARD, Robert JOYOT, Philippe ELOY, Jean VERTADIER, Philippe BOURLETTE.

Dont représentés :

- Mme Carine LUGEZ par M. Philippe MARECHAL.
- Mme Lydia BORDERES par M. Pascal WAWRIN.
- Mme Doriane FRAYER par M. David LAZARUS.
- Mme Maud MATHONAT par M. Guillaume NICASTRO.
- Mme Viviane AKAKPOVI par Mme Marie-France SERRA.
- M. Pierrick LOZE par Mme Nathalie SABOT.
- Mme Nadia MORIA par Mme Marianne LEMOINE.
- M. Charles-Antoine de NOAILLES par M. Benoît BIBERON.
- M. Thierry DEVILLARD par M. Alain DEVOOGHT.
- M. Philippe ELOY par M. Pierre DESLIENS.
- Mme Véronique PAUL par M. Jean-Jacques DUMORTIER.
- Mme Colette DEWEZ par M. Christophe DURAND.

Secrétaire de séance: M. Jean-Marie NIGAY, conseiller communautaire de la commune de Ercuis.

Numéro de la Délibération : 260924-DC-105

OBJET: HGI - AVENANTS AUX CONVENTIONS D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT DE LA CAF DE L'OISE POUR LA PERIODE DU 01/01/2022 AU 31/12/2024

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

- L'arrêté préfectoral en date du 19 juin 2019 relatif aux statuts consolidés de la Communauté de communes Thelloise ;
- La délibération du 18 mars 1999 portant création de la Halte-Garderie Itinérante Thelloise ;
- La délibération n° 270619-DC-II.3.5 du 27 juin 2019 portant création d'une seconde Halte-Garderie Itinérante Thelloise ;
- La délibération n° 141019-DC-II.4.3.1 du 14 octobre 2019 portant modifications d'amplitudes horaires des deux équipements au 2 septembre 2019 ;
- La délibération n° 230622-DC-96 du 23 juin 2022 portant extension et modifications du projet des établissements ;

Considérant:

• La nécessité de signer les deux avenants aux conventions d'objectifs et de financement par la CAF de l'Oise, en cours de validité, pour les deux HGI;

SUR PROPOSITION DU PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE,

- ➤ **APPROUVE** les avenants aux conventions d'objectifs et de financement des deux HGI par la CAF de l'Oise proposées par la CNAF (COG 2023-2027), pour les conventions en cours de validité ;
- ➤ **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer les deux avenants aux conventions d'objectifs et de financement des deux HGI par la CAF de l'Oise.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, Pour extrait certifié conforme,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20240926-260924-DC-105-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/09/2024 Publication : 30/09/2024